



Résultat de l'offre publique d'achat

Paris (France), le 15 mars 2019 – Après avoir acquis, au prix de 34 euros par action Keyyo, un bloc de 854.316 actions Keyyo représentant 43,59 % du capital en date du 18 janvier 2019, suivi de 125.683 actions Keyyo représentant 6,41 % du capital dans le cadre de l'article 231-38 IV du règlement général de l'Autorité des marchés financiers, Bouygues Telecom se félicite des résultats de l'offre publique d'achat, ouverte du 7 février au 13 mars 2019 inclus.

Conformément à l'avis publié le 14 mars 2019 par l'Autorité des marchés financiers, les actionnaires de Keyyo ont présenté, au même prix unitaire, 694.754 actions représentant 35,45 % du capital dans le cadre de la procédure centralisée par Euronext Paris.

A l'issue des opérations de règlement-livraison, Bouygues Telecom détiendra donc un total de 1.674.753 actions Keyyo représentant autant de droits de vote, soit 85,45 % du capital et au moins 82,59 % des droits de vote¹ de Keyyo.

L'offre ayant une suite positive, elle sera réouverte conformément à la réglementation applicable et selon un calendrier qui sera communiqué par l'Autorité des marchés financiers.

L'ensemble de la documentation relative à l'offre, comprenant notamment la note d'information établie par Bouygues Telecom ayant reçu le visa de l'AMF n° 19-036 en date du 5 février 2019, la note en réponse établie par Keyyo ayant reçu le visa de l'AMF n° 19-037 en date du 5 février 2019 et les documents reprenant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Bouygues Telecom et de Keyyo peuvent être consultés sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que sur les sites internet de Bouygues Telecom (www.corporate.bouyguetelecom.fr) et de Keyyo (www.keyyo.com).

Ce communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France. La diffusion de ce communiqué, l'offre publique et son acceptation, peuvent, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Bouygues Telecom décline toute responsabilité en cas de violation par toute personne des règles locales qui lui sont applicables.

À propos de Bouygues Telecom :

Opérateur global de communications, Bouygues Telecom se démarque en apportant tous les jours à ses 20 millions de clients le meilleur de la technologie. L'excellence de son réseau 4G qui couvre aujourd'hui 99 % de la population, ses services dans le fixe et le Cloud leur permettent de profiter simplement, pleinement et où qu'ils soient, de leur vie digitale personnelle et professionnelle.

À travers sa division Entreprises, Bouygues Telecom accompagne plus de 60.000 entreprises dans l'adoption généralisée du Très Haut Débit Fixe et Mobile et la démocratisation de nouveaux outils de communication et collaboration innovants et de services pour travailler efficacement en mobilité. Les 1100 collaborateurs de Bouygues Telecom Entreprises et son réseau de 90 agences de distributeurs agréés aident chaque jour ses clients dans le choix, l'installation et le suivi de leurs solutions télécoms et IT.

Bouygues Telecom Entreprises se différencie par l'accompagnement et la qualité de service délivrés chaque jour à ses clients dont l'exigence est renforcée par la transformation numérique dans laquelle ils sont engagés.

www.bouyguetelecom.fr / www.bouyguetelecom-entreprises.fr

Contacts Presse :

Caroline Chaix – Directrice de la communication externe - 01 58 17 98 44 – cchaixcr@bouyguetelecom.fr

¹ Sur la base d'un capital composé de 1.960.000 actions représentant au plus 2.027.728 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général, étant précisé que la société détient 168.415 de ses actions, soit 8,59 % du capital de celle-ci.